

# La forêt en proie aux convoitises industrielles

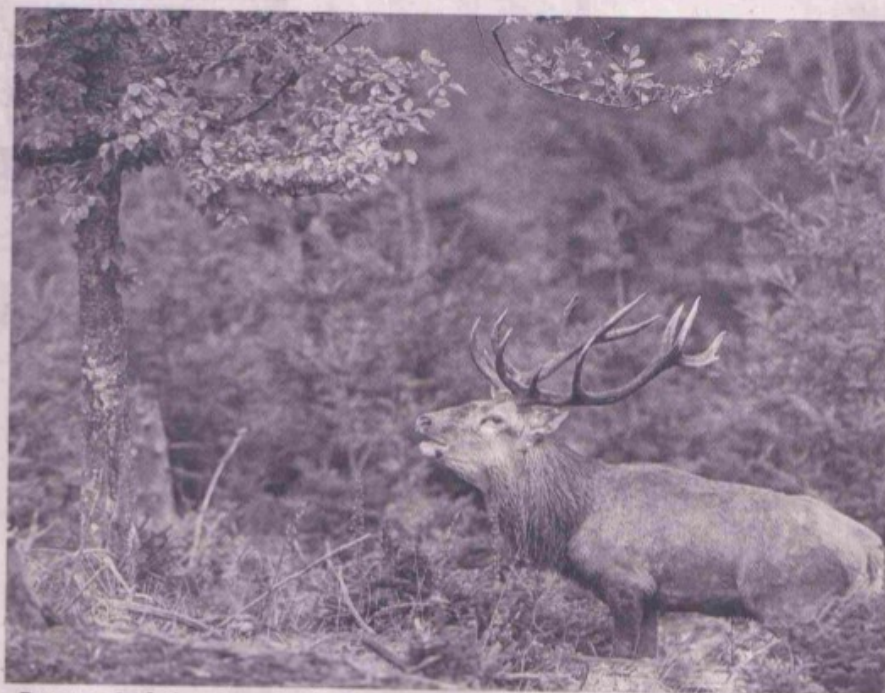
PAR ÉTIENNE BEZLER, MEMBRE DU GROUPE « FORÊT » D'ALSACE NATURE

« La protection de la nature ne progresse pas assez comparée à la dérive industrielle de l'exploitation forestière. La transition énergétique sert de prétexte à utiliser le bois à toutes les sauces, au point d'en oublier la valeur écologique de la forêt.

**LA FILIÈRE** bois exige toujours plus de résineux et tolère d'autant moins la présence de feuillus, exige toujours plus de bois toutes essences confondues et tolère d'autant moins la présence de cerfs mangeurs de pousses d'arbre. Les exploitants réclament davantage de plantations de résineux dans la régénération forestière, au lieu d'adapter leur filière à la diversité naturelle des essences, et remettent en cause le principe de la régénération naturelle. C'était aussi la position de Pascal Viné, le directeur général de l'ONF, lors de sa visite à une scierie de Molsheim (*DNA du 13 février*). Pourtant la proportion des résineux n'a fait qu'augmenter dans les forêts vosgiennes depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Dans le pire des cas les monocultures de Douglas (un sapin d'Amérique du Nord) gâchent la diversité écologique. En plus la dissémination du Douglas menace de supplanter la hêtraie sapinière locale : c'est une sorte de pollution biologique et on devrait déclarer cette essence peste végétale.

## L'exploitation plus dégradante que les cervidés

La filière bois, à force de vouloir favoriser pins, sapins et épicéas, impose l'élimination des hêtres branchus (malgré leur intérêt écologique potentiel), accusés de compromettre la rentabilité des hêtraies sapinières, au détriment de la diversité naturelle de celles-ci.



« Pour une régulation plus naturelle du nombre de cerfs et de chevreuils, il faudrait accepter le retour du loup et poursuivre la réintroduction du lynx ». PHOTO - ARCHIVES DNA

Y a-t-il trop de cerfs, au point que ceux-ci empêchent la régénération des arbres ? Certes les cerfs mangent des jeunes arbres et en écorcent d'autres, mais la forêt parvient bel et bien à repousser dans de nombreux secteurs. Pour une régulation plus naturelle du nombre de cerfs et de chevreuils, il faudrait accepter le retour du loup et poursuivre la réintroduction du lynx, au lieu d'augmenter la pression de chasse.

L'exploitation forestière dégrade davantage l'écosystème que les cerfs, provoquant un vandalisme perpétuel : sols et végétation de sous-bois dévastés, traçage de pistes de débardage repoussant les rochers sur les côtés, blessures infligées aux arbres.

Les exploitants forestiers du massif vosgien souhaitent tuer plus de cerfs et se basent sur le principe allemand « Wald vor

Wild » (la forêt prime sur le gibier). Admettons.

## L'exemple allemand

Mais la politique forestière en Allemagne ne se limite pas à l'équilibre forêt-gibier. La création de sanctuaires de plusieurs milliers d'hectares répartis dans tout le pays vise à reconstituer un réseau de nouvelles forêts vierges, pour permettre à la diversité naturelle de se rétablir. C'est le concept « Die Natur Natur sein lassen » (laisser la nature évoluer par elle-même). Hélas en France, les projets de réserve naturelle intégrale sont notoirement insuffisants. Le partage de la forêt entre exploitation et sanctuaires est profondément inéquitable, l'exploitation monopolisant 99 % des surfaces. En Allemagne l'ambition écologique est plus marquée, des sanctuaires permettant un meilleur compromis

par des zones protégées couvrant de cinq à quinze mille hectares d'un seul tenant dans le Bayerischer Wald, et plus récemment en Hesse, en Forêt-Noire et d'autres secteurs. Les Vosges n'ont à ce jour que quelques réserves naturelles de faible surface, surtout dans les Vosges du Sud. Le massif des Vosges moyennes mériterait au moins un tel grand sanctuaire entre le Schneeberg, le Donon et le Rocher de Mutzig, ce massif classé Natura 2000 reste pourtant si peu préservé des dérives industrielles. La création de réserves biologiques intégrales complémentaires est nécessaire dans d'autres secteurs des Vosges. Car enfin, la création d'îlots microscopiques de protection (pas toujours pérennes) ne peut suffire à la protection de la nature dans toute sa diversité. ■

E. B.